# Bussière-Galant & St Nicolas Courbefy

Bulletin Municipal

**Juillet N°27** 



## SOMMAIRE

#### L'ACTIVITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL - p. 3

- Budget communalDu côté des écoles
- Nouvelles opérations
- Crise sanitaire
- Affaires économiques

#### L'ESPACE HERMELINE - p. 10

- Lancement de la saison
- Entretien maintenance des aires de jeux
- L'activité baignade
- Programme des animations

#### **ACTUALITÉS de la communauté** de communes Pays de Nexon - Monts de Chalus - p. 13

- Contrat de Relance et de Transition énergétique (CRTE)
- Transfert des compétences eau/assainissement
- Le nouveau site internet
- Les RAM deviennent des RPE

#### VIE ASSOCIATIVE - p. 14

- Amicale scolaire bussièroise
- AAPPMA
- XV des Feuillardiers
- **ACCA**

ÉTAT CIVIL - p. 15

TEMPS FORTS - p. 16

## Le MOT du Maire

Mesdames, Messieurs,

Il y a un an, nous découvrions un nouveau mot la « COVID-19 » et nous conséquences. Ce nouveau mot que l'on retrouve aujourd'hui sur toutes les lèvres, a changé notre quotidien. La course entre le vaccin et le virus s'est engagée. Très rapidement, nous nous sommes mobilisés pour ouvrir un centre de vaccination sur notre commune (associée à la commune des Cars), en engageant les moyens logistiques et les ressources nécessaires, afin de prendre part à l'effort collectif pour vaincre l'épidémie. Je tiens à remercier tous nos professionnels de santé (Médecins, cabinet

d'infirmiers, pharmacie), les membres de l'équipe municipale, le personnel communal pour leur implication et la remarquable organisation de ces 6

journées de vaccination qui ont concerné environ 200 personnes. Il nous faut néanmoins rester vigilant dans la sortie progressive de cette crise sanitaire. A nous tous de saisir prudemment, les occasions pour retrouver ensemble le plaisir de la convivialité, notamment au sein des activités et des

la nouvelle équipe municipale s'est attachée principalement à l'élaboration et à la mise en œuvre de son premier budget, dont vous trouverez ci-après une présentation détaillée. Il sera sans doute l'un des plus importants en chiffres que la commune ait connu. Tous budgets confondus (Budget communal, Budget assainissement, Budget Hermeline) cela représente 1 935 000 € en fonctionnement et 2 280 000 € en investissement. Grâce à un très bon taux de financement (60% en moyenne), à une bonne capacité d'autofinancement et à un faible taux d'endettement, les budgets s'équilibrent sans augmentation de la fiscalité (taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti), et ceci en l'absence de visibilité sur les conséquences de la suppression de la taxe d'habitation.

Trois chantiers majeurs sont engagés:

-C'est en premier lieu et pas des moindres, la première phase de réhabilitation des systèmes d'assainissement de la commune avec l'engagement pour un montant de 1,1M€ H.T de la mise en séparatif du réseau de la gare et la rénovation d'une partie du réseau unitaire du bourg. Les travaux ont débuté le 17 mai dernier. Ils devraient s'achever début 2022. Ils seront poursuivis par une seconde phase (1M€ H.T) avec le raccordement de ce réseau à la pouvelle station d'épuration à créer sur le site de Lescuras. Ce chantier nouvelle station d'épuration à créer sur le site de Lescuras . Ce chantier particulièrement important pour la qualité de notre environnement nous mobilisera largement jusqu'à la fin de la mandature (2026).

- Le deuxième chantier concerne la **restauration patrimoniale de notre église romane du bourg** (évaluée à 250 000 € H.T). La première tranche, concernant la réfection des façades, la restauration des vitraux et le traitement intérieur de l'humidité s'est engagée début juillet. Les pentures intérieures seront

- C'est enfin, le chantier mené par le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV) qui a lancé dès février l'effacement des réseaux électriques et téléphone de la Route de Limoges et de la rue des Roitelets (470 000 € dont 35



Bureau de vote délocalisé pour les élections départementales et régionales

000 € à la charge de la commune). Les travaux devraient s'achever à la

Pour terminer sur les chantiers en cours, c'est aussi le déploiement de la fibre mené par le Syndicat mixte DORSAL, notre commune devrait bénéficier de la fibre quasiment en totalité d'ici la fin de l'année.

L'Espace Hermeline a repris ses activités depuis fin mai. Un programme complet d'animations est proposé avec notamment l'organisation du 3ème Trail du Pnr Périgord Limousin, le 10 octobre prochain. Fort de l'expérience passée et des équipements réalisés par nos prédécesseurs, nous travaillons à l'élaboration d'un nouveau programme d'aménagement de cet espace de loisirs, qui aujourd'hui fait la renommée de notre commune. J'aurai ici une pensée toute particulière pour **Jean MONTEPIN**, décédé le 30 mai dernier, conseiller municipal de 1989 à 1995, maire-adjoint de 1995 à 2008. Très impliqué dans la vie associative (Association de pêche, Rugby, Comité des fêtes...), il a contribué à la création du site de loisirs des Ribières à l'époque

Malgré le contexte qui ne facilite pas la concrétisation des projets économiques, nous avons le plaisir de vous confirmer la reprise du bar restaurant Le Limousin à partir de mi-juillet par Madame Stéphanie AGEORGES et Monsieur MILLOT Christophe. Cette activité est essentielle à l'animation de notre centre-bourg.

Mireille CHOIN, après 34 ans de service au sein de notre commune, nos vœux de belle et longue retraite depuis le 1er mai dernier, et nous souhaitons la bienvenue à **Fanny ALAUDAT** qui a repris le poste de secrétaire générale

compter sur une équipe municipale déterminée au travail et à votre écoute. Chaque jour, nous mettons tout en œuvre au service de l'intérêt général. L'action communale c'est d'abord une réussite collective.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Le Maire, Emmanuel DEXET

### Le MOT du MAIRE Délégué de Saint-Nicolas Courbefy



Village de St-Nicolas Courbefy

Cher(es) Ami(es)

Cette année, l'arrivée des beaux jours nous permet d'envisager la sortie de cette crise sanitaire, certes progressive, mais tellement attendue par toutes et tous. Nul doute que bon nombre d'entre nous en ressortiront meurtris probablement marqués durablement. Toutefois, prudence reste de mise et malgré un nombre de vaccinations significatif dans notre pays, l'épidémie n'a pas encore tout à

fait rendu les armes et nous devons encore respecter les gestes barrières pour la sécurité de tous.

A ce titre, je profite de ces quelques lignes pour saluer la belle coopération sur nos communes de Saint-Nicolas et Bussière-Galant soutenue par notre communauté de communes pour la mise en place du dispositif de vaccination. Le fruit de cette collaboration a permis de vacciner plus de deux cent personnes. Je retiens aussi l'excellent accueil des habitants de Saint-Nicolas que nous avons rencontrés Guy et moi-même, il y a quelques

semaines et auxquels nous avons proposé la possibilité de se faire vacciner à proximité de leur domicile avec une prise en charge du transport jusqu'à Bussière-Galant quand cela était nécessaire.

Alors, c'est vrai mieux protégés, des contraintes sanitaires allégées, nous allons pouvoir pleinement apprécier de se retrouver, partager des moments de convivialité en famille et entre amis et bien sûr échanger quelques mots lorsqu'on se croise au sein de la commune après de long mois d'isolement. Bien entendu, ce début d'été est au aussi le signal fort de la reprise de certaines activités à l'arrêt depuis de long mois et plus particulièrement celles liées aux associations. En revanche, les travaux consacrés aux chantiers prévus au sein de nos deux communes de Saint-Nicolas et Bussière-Galant, tels que la réhabilitation de l'assainissement, l'effacement du réseau électrique et la pose de la fibre optique se sont poursuivis et font l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'équipe municipale. Il s'agit en effet de notre confort de vie, de l'embellissement de nos communes et de faire quelques pas de plus vers une technologie plus efficiente avec un réseau Internet plus performant.

Enfin, l'été est aussi la période habituellement consacrée aux vacances qui vont permettre à chacune et chacun d'entre nous de profiter de tous les bons moments que la vie peut aussi nous offrir.

> Guy et moi-même vous souhaitons un très bel été. A bientôt.

Depuis la dernière édition du bulletin municipal en janvier 2021, le conseil municipal s'est réuni à 5 reprises (le jeudi 11 février 2021 - le jeudi 25 mars 2021 - le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 - le lundi 17 mai 2021 et le mardi 6 juillet 2021).

### **BUDGET COMMUNAL**

Suite aux orientations budgétaires examinées lors de la réunion du 17 décembre 2020 et du 11 février dernier, la réunion du 1<sup>er</sup> avril a été principalement consacrée à l'approbation des comptes administratifs 2020 et au vote des budgets 2021.

Sont présentés les comptes administratifs 2020 et les budgets primitifs 2021 de la commune concernant le budget principal et les deux budgets annexes de l'Assainissement et du SPIC de l'Espace Hermeline.

#### I - Le budget annexe du Service Public Industriel et Commercial Hermeline

Ce budget est présenté H.T., s'agissant de la gestion d'activités à vocation commerciale.

#### Compte administratif 2020 :

Malgré des conditions très particulières liées à la crise sanitaire, le budget réalisé 2020 s'établit à 241 719 € et dégage un excédent de 10 687 €.

Toutes activités confondues (vélorail, accrobranche, buvette, camping, minigolf, tennis) le chiffre d'affaires s'établit à 200 203 € H.T.

La recette des activités assure le financement :

- des charges à caractère général (63 714 €)
- des charges de personnel (129 068 €).

Ce résultat a été possible grâce à une maîtrise des charges à caractère général (annulation d'une partie des actions de communication), et des charges de personnel (optimisation des horaires des saisonniers).

S'ajoute à cela, la participation de la commune à l'équilibre de ce budget restant conforme à celle inscrite au budget 2020 soit 30 000 €.

#### Budget primitif 2021

La section de fonctionnement s'équilibre à 261 707 € (265 434 € en 2020).

#### Les dépenses de fonctionnement

Compte tenu des incertitudes pesant toujours sur l'évolution de la crise sanitaire, les charges de personnel seront maitrisées à 145 000  $\in$  (soit 55% des dépenses) comme les charges à caractère général qui seront contenues à 78 046  $\in$  (soit 30% des dépenses).

Ces dernières concernent :

- les actions de communication et de promotion (12 840 €) qui seront recentrées sur la diffusion numérique,
- les prestations externes (48 106 €) pour :
  - ✓ la sécurité et l'entretien du parc aventure dans les arbres
  - l'infrastructure vélorail (voie ferrée, matériel vélorails,
  - √ l'approvisionnement buvette,
  - √ les assurances...
- les charges courantes (17 100 €) pour :

✓ électricité, eau, téléphone, petits équipements....

Enfin, s'ajoute la dotation aux amortissements sur les investissements réalisés, inscrite à hauteur de 36 561 € (14% du budget).

Depuis 2020, elle est compensée en partie par l'amortissement des subventions obtenues sur les investissements achevés depuis 2019, soit 20 683 € inscrits en recettes de fonctionnement.

#### Les recettes de fonctionnement

Les produits issus de la gestion des activités sont évalués à 210 336 € HT (montant correspondant à la recette moyenne de ces 10 dernières années).

Dans ce contexte de crise sanitaire, l'objectif est de poursuivre la démarche engagée en 2020, afin de viser une organisation réellement en adéquation avec le niveau de l'activité attendu :

- personnel, suivi des activités, gestion des flux,
- contraintes réglementaires liées aux métiers,
- actions de promotion et de communication....

Cette méthodologie doit contribuer à optimiser le fonctionnement, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles et, contenir le montant de la participation de la commune à l'équilibre de ce budget.

Cette participation, correspondant à la contrepartie du coût des activités relevant exclusivement de missions d'intérêt général a été fixée à 20 000 € pour 2021.

Le budget d'investissement s'établit à un total 108 925 € (Dépenses réelles et amortissements).

#### En dépenses, sont inscrits :

- le report du résultat négatif 2020 (3 952 €),
- les intérêts d'emprunts (3 873 €),
- l'amortissement des subventions d'équipements obtenues (20 683 €) et les investissements prévus à hauteur de **80 417 €**. Les dépenses prévues pour l'entretien du parc accrobranche et des vélorails (6 357 €) sont reconduites.

**De nouveaux investissements** ont été évalués et seront engagés cette année (50 000 €) :

- extension du parcours aventure,
- création d'un nouveau parcours tyroliennes,
- renouvellement de l'assistance électrique des vélorails.



Vélorail à assistance électrique

Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

Parallèlement, il a été décidé de lancer une **réflexion plus globale** sur l'élaboration d'un nouveau programme d'aménagement et de développement de l'espace Hermeline (24 060 €).

Avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, il s'agit de déterminer au regard des espaces et du foncier disponibles, un positionnement astucieux des nouveaux projets d'activités ou des équipements proposés (extension petit chemin de fer, terrain multisports/city parc, mur d'escalade, nouvelle signalétique ...).

Les recettes sont constituées principalement par :

- la subvention d'équipement du budget principal de la commune (31 000 €)
- les subventions attendues (25 000 €).

La dotation aux amortissements est inscrite pour 36 561 €.

#### II – Le Budget Annexe Assainissement

#### Compte administratif 2020

Le budget 2020 a été marqué par la finalisation du programme d'investissements de réhabilitation des systèmes d'assainissement de la gare et du bourg.

- En investissement, ont été engagées principalement :
- les dépenses liées aux études et assistance à maitrise d'ouvrage (61 111 €)
- une opération ponctuelle de rénovation du réseau d'assainissement avenue de Limoges (13 841 €).

Pour un total de dépenses réalisées à hauteur de 83 066 €, ce budget investissement dégage un résultat négatif de 29 108 €.

■ En fonctionnement, ce budget termine en excédent à 29 108 €, pour un total de dépenses réalisées à hauteur de 45 542 €.

#### Budget primitif 2021

Le budget d'assainissement 2021 s'équilibre à hauteur de 95 878 € en fonctionnement et à 1 279 216 € en investissement.

- Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement :
- par le coût du contrat avec la SAUR pour assurer le suivi et le contrôle des stations d'épuration de la commune (24 000 € prévus),
- l'amortissement des travaux réalisés (14 137 €),
- la participation à l'équilibre du budget d'investissement (52 511 €).
- Les recettes sont réalisées par:
- les produits des services du domaine constitués par les redevances d'assainissement et prestations (38 500 €),
- la contribution eaux pluviales du budget principal (18 000 €),
- une subvention complémentaire du budget principal de la commune vers le budget d'assainissement de 37 306 € pour assurer l'équilibre du budget.

Le budget investissement est marqué par l'inscription d'une 1ère tranche de travaux pour la réhabilitation des systèmes d'assainissement de la gare.

En 2020, la maîtrise d'œuvre le groupement LARBRE INGENIERIE/INFRALIM a finalisé l'avant-projet détaillé pour la réhabilitation des systèmes d'assainissement de la commune. Les travaux sont estimés à un total de 2,2M€ (Réseaux de collecte et stations de traitement des eaux usées de la Gare et du bourg).

Pour 2020, les dépenses réelles d'investissements s'établissent à 1 247 390 €.

#### Elles concerneront:

■ La maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des systèmes d'assainissements (75 000 € TTC).

Elle portera sur le suivi du programme de travaux prévus. Est prévue également, la **révision du zonage d'assainissement** 

- intégrer de nouvelles zones d'habitation sur la Gare,
- étudier la mise en place d'un zonage d'assainissement non collectif, sur les villages de Saint-Nicolas-Courbefy et Brumas (Coût : 4 000 €, Etude réalisée par le bureau d'études LARBRE INGENIERIE).
- Le lancement d'une **première tranche de travaux** sur la réhabilitation des réseaux d'assainissement de la Gare (1 152 725 € TTC) avec :
- la mise en séparatif du secteur de la Gare et de la route de Saint-Nicolas-Courbefy, y compris la mise en conformité des 70 branchements de particuliers et la mise en place de la conduite de refoulement.
- la réhabilitation du réseau unitaire, route Richard Cœur de Lion.

Suite à l'appel d'offres, les travaux seront réalisés par le groupement d'entreprises PRADEAU TP, CMCTP et SADE.

Concernant le coût des travaux pour la mise aux normes des installations chez les particuliers, après la prise en compte de la subvention de l'Agence de l'eau (60%) et de la participation complémentaire de la commune (30%), le reste à charge représente 10% sur un coût moyen de  $2500 \in H.T.$ 

Il a été décidé de limiter la charge financière des propriétaires à une participation forfaitaire de 250 €.

■ Une provision pour l'acquisition de terrains (19 665 €) nécessaires à la réalisation de la nouvelle station de traitement pour les secteurs de la Gare et du camping (environ 4ha sur le secteur de LESCURAS).

Ce programme bénéficiera d'un taux de subvention cumulé de 70% (État, Département, Agence de l'eau Adour Garonne), soit 780 714 € inscrits en prévisionnel au budget 2021.

Un emprunt de 400 440 € sera nécessaire pour assurer la couverture des dépenses prévues. Un dossier est en cours avec la Caisse des Dépôts et Consignation pour un prêt à 40 ans au taux de 1,1%.

Les travaux ont commencé le 17 mai à partir du bas de la Route de La Coquille.

Pendant toute la durée des travaux (sur la Route de La Coquille, Avenue de la gare) une déviation de la RD20 et de la RD 67 sera mise en place.

Les surplus de déblais sont amenés à l'Espace de loisirs Hermeline, afin d'aménager une nouvelle plate-forme pour l'extension de l'activité petit-train.

Concernant la mise en conformité des branchements chez les particuliers, l'entreprise va reprendre contact avec chacun des propriétaires concernés pour valider les travaux à réaliser.

Des réunions de chantiers ont lieu toutes les semaines. L'étude de révision du zonage d'assainissement réalisée par le bureau d'étude Larbre Ingénierie a été lancée.



Travaux assainissement La Gare

## III - Le Budget Principal de la commune

#### Synthèse du budget principal

Fonctionnement	Prévisionnel 2020	Réalisé 2020	Prévisionnel 2021
Dépense Totale	1 117 753 €	1 072 232 €	1 163 600 €
Charges à caractère général	380 300 €	273 680 €	357 900 €
Charges de personnel	500 000 €	484 018 €	480 000 €
Charges de gestion courante	178 630 €	176 740 €	200 639 €
Charges financières	21 373 €	21 373 €	18 930 €
Dépenses imprévues	31 200 €	0€	98 600 €
Dotations aux amortissements	6 250 €	116 421 €	7 531 €
Recette Totale	1 202 948 €	1 376 264 €	1 226 436 €
Produits des services du domaine	40 211 €	45 216 €	38 499 €
Impôts et Taxes	647 655 €	660 462 €	639 655 €
Dotations, Subventions et participations	484 000 €	502 214 €	528 000 €
Autres produits de gestion courante	12 000 €	18 014 €	14 600 €
Atténuation de charges	18 000 €	28 997 €	4 600 €
Produits financiers et exceptionnels	1 082 €	121 361 €	1 082 €
Excédent	85 195 €	304 032 €	62 836 €

#### Compte administratif 2020

Le budget de fonctionnement 2020 s'est réalisé à 1 072 233 € en dépenses et à 1 376 264 € en recettes.

L'impact de la crise sanitaire s'est traduit par certaines dépenses en diminution, notamment des charges à caractère général :

- alimentation générale réservée aux cantines,
- report de l'organisation du 3ème trail du Périgord limousin, de la prestation chantier d'insertion...

Néanmoins, des dépenses nouvelles liées à la COVID-19 (environ 10 000 €), nécessaires à l'application des différents protocoles sanitaires, ont été engagées :

- acquisition de masques pour la population,
- gel hydro alcoolique, désinfectant...

Ainsi, les charges à caractère général clôturent à 273 680 €  $(380\ 000\ \in\ prévus)$ , l'enveloppe affectée aux charges de gestion courante a été tenue  $(176\ 739\ \in\ réalisés\ /178\ 000\ \in\ prévus)$ . De même, les charges de personnel sont moins importantes qu'initialement prévues  $(484\ 017\ \in\ /500\ 000\ \in\ prévus)$ .

S'agissant des recettes de fonctionnement, elles se sont réalisées conformément au prévisionnel, sauf pour le produit des services du domaine impacté par la crise sanitaire (cantines, garderie, locations salle polyvalente...).

Au final, la réalisation 2020 du budget de fonctionnement termine avec un excédent reporté de 351 598 € après affectation du résultat (270 644 € en 2019).

#### Budget primitif 2021

Le budget principal 2020 s'équilibre à hauteur de 1 578 035 € en fonctionnement et à 1 051 995 € en investissement.

#### Le fonctionnement 2021

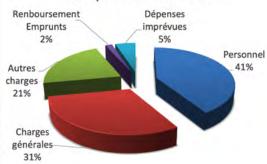
Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 1 163 600 € réparties de la manière suivante :

- 41% pour les charges de personnel (480 000 €).
- 31% pour les charges à caractère général (357 900 €) :
- énergie, électricité, fournitures, maintenance, assurances, alimentation générale, transports
- les dépenses pour l'organisation du 3ème trail du Pnr Périgord Limousin (8 500 €) ont été reconduites malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire.
- 21% pour les autres charges (248 770 €) participation :
- · au SPIC Hermeline, au budget d'assainissement,
- · au Service Départemental d'Incendie et Secours,
- · aux subventions des associations....

Il a été procédé à l'affectation des subventions aux associations pour un montant total de 7 230 €. Afin de répondre à de nouvelles demandes liées aux conséquences de la crise sanitaire sur l'activité associative. L'enveloppe affectée aux subventions

- 2% pour les intérêts des emprunts (18 930 €).
- 5% pour les dépenses imprévues (58 000 €).

#### Les dépenses de fonctionnement

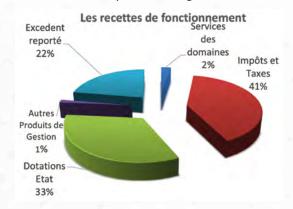


Les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 578 035 € et proviennent pour :

- 41% des impôts et taxes (639 655 €).

En l'absence de visibilité sur les conséquences de la suppression de la taxe d'habitation, il n'y aura pas d'augmentation en 2021 des taux d'imposition communaux (taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti).

- 33% des dotations de l'État (528 000 €),
- 2% des produits des services des domaines (38 500 €) :
- · location des salles, cantines scolaires....
- 1% des autres produits de gestion (20 282 €):
- · locations immobilières (maison médicale...),
- remboursements sur rémunération....
- 22% de l'excédent reporté 2020 égal à 351 598 €.



Au final, l'autofinancement brut de la commune pour 2021 s'établit à 70367 € (Dépenses réelles moins les recettes réelles).

#### L'investissement 2021

**Les dépenses réelles d'investissement 2021** s'établissent à **891 806 € TTC** selon la répartition suivante

Dépenses réelles d' investissement	Montant TTC
Opérations reportées ou nouvelles	786 838 €
Dépenses imprévues	37 615 €
Remboursement du capital des emprunts en cours	67 353 €
TOTAL	891 806 €

#### Financement de ce programme

Type de financement	Part %	
Autofinancement	60 %	
Subventions (Europe, Etat, Région, Département) soit 278 748 €	34 %	
Recettes affectées à l'investissement (FCTVA)	6 %	

#### Le programme d'investissement 2021

Ce programme sera marqué par la reconduite de certaines opérations qui n'ont pu s'engager en 2020.

Il s'agit pour les principales de :

- la rénovation intérieure et extérieure de l'église.

Un crédit de 289 490 € TTC sera inscrit.

La première tranche de travaux concernera la rénovation des façades.



Travaux de l'église

La seconde tranche de réfection des peintures intérieures ne pourra s'engager avant l'automne 2021.

La commission d'attribution s'est réunie le 27 avril dernier.

Les travaux, composés de plusieurs lots, seront réalisés par les entreprises suivantes pour un montant total de 214 000  $\in$  H.T.:

- Lot dépose et repose du mobilier : Entreprise d'insertion ALEAS
- Limoges
- Lot Façades/enduits : EDIFIANCE Bussière-Galant
- Lot Menuiseries : Kévin SLUSARCZYK St-Priest-les-Fougères
- Lot Peintures: BLANCHON Limoges
- Lot électricité : DELESTRE Limoges
- Lot Traitement des murs : Le sens des travaux
- Lot Rénovation Vitraux : Julien VALLAGEAS Bussière-Galant Le montant total des travaux et de la maîtrise d'œuvre est évalué à 250 700 € H.T, financés à 80% par des aides de l'Etat (DETR/DSIL) et du Département de la Haute-Vienne.

Les travaux ont commencé fin juin par la rénovation des façades et des vitraux.

Compte tenu, du délai nécessaire au traitement des murs intérieurs (6 mois), les travaux de peinture intérieures ne commenceront pas avant la fin de l'année.

- l'effacement des réseaux électriques et téléphone de la Route de Limoges et de la rue des Roitelets.

Les travaux pilotés par le Syndicat Énergies Haute-Vienne ont débuté et devraient s'achever fin juillet. Un crédit de 83 000 € TTC est ouvert, il intégre diverses opérations sur l'éclairage public (lotissement communal, local des maîtresnageurs...).

Les travaux sont réalisés par l'entreprise BATIFOIX. Une réunion de chantier a lieu tous les 15 jours.

- le programme annuel d'entretien des routes communales évalué à 107 206 € TTC.



Effacement des réseaux

### DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat apporte des financements exceptionnels pour l'équipement matériel des cuisines des cantines scolaires, différents devis sont en cours.

#### Travaux effectués et équipement obtenu

#### A l'école maternelle :

- La mise aux normes du plan d'évacuation demandée lors du précédent conseil d'école est en cours.
- Le matériel commandé dans le cadre du projet « Label écoles numériques 2020 » sera installé début juillet (tableau interactif, ordinateur portable). La tablette est arrivée et sera utilisée à partir de l'an prochain.

#### A l'élémentaire :

- Le projet de l'école élémentaire a été retenu dans le cadre du plan de relance numérique. Le matériel dont l'achat avait été envisagé en début d'année va pouvoir être commandé (ordinateurs portables, tableau interactif, Bookinous...). Les tablettes sont arrivées et commencent à être utilisées par les élèves de CE1/CE2.

#### Sorties/manifestations effectuées :

#### A la maternelle :

- Sorties mensuelles à la médiathèque :
- Le 28 mai, la classe s'est rendue à la médiathèque pour élire son livre préféré dans le cadre du prix « Je lis, j'élis ».
- Le 11 juin, installation de la Mobilivre dans la cour de l'école.
- 19 mars 2021 : animation SYDED sur le tri et le recyclage des déchets.
- 26 avril 2021 : animation « orientation » dans la cour de l'école organisée par l'USEP.
- 04 mai 2021: animation « vélo », dans la cour de l'école organisée par l'USEP avec prêt d'un lot de 5 trottinettes, 13 draisiennes et 5 « grands vélos » ainsi qu'un ensemble de casques afin de pratiquer des activités « vélo » jusqu'au mois de septembre prochain.
- 11 juin 2021 : fête des gens que l'on aime. Fabrication d'objets (porte-photos, de porte-clés, de plan de potiron) à offrir à qui l'on veut.21 juin 2021 : accrobranche à l'espace Hermeline.
- 24 juin 2021 : randonnée au plan d'eau le matin avec Mme Castanier.
- 25 et 29 juin 2021 : visite de l'école maternelle des familles des futurs PS.
- 25 juin : réalisation d'un petit film/spectacle qui sera posté sur le blog.
- 28 juin 2021 : venue de Mme CESSAC pour présenter le CP aux GS.
- 01 juillet 2021 : pique-nique avec Mme Castanier dans la cour de l'école.
- 02 juillet 2021 : sortie de fin d'année au musée et jardins Cécile Sabourdy à Vicq-sur-Breuilh. Sont prévues une visite du musée et la participation à deux ateliers, l'un de recherche d'empreintes d'animaux dans les jardins du musée, l'autre de sculpture/modelage d'un personnage.
- 06 juillet 2021 : matinée au plan d'eau avec jeux et activités sportives + pique-nique.

#### A l'élémentaire :

- Sorties médiathèque une fois par mois en moyenne pour chacune des 2 classes.
- Le 7 mai, la classe de CE1/CE2 y a bénéficié d'un atelier de sensibilisation à la déficience visuelle.
- Le 28 mai, les 2 classes ont voté pour élire leur livre préféré dans le cadre du prix littéraire départemental « Je lis j'élis ».
- Le 11 juin, c'est la médiathèque qui est venue aux élèves par l'intermédiaire de la Mobi-livre qui s'est installée dans la cour.
- 16 mars 21 : participation des 2 classes à l'opération HAIECOLIER avec la plantation d'une haie de 50 mètres de long dans le pré derrière l'école.
- Depuis le début de la période 5, la classe de CE1/CE2 bénéficie d'une séance de chorale par semaine, avec Christophe Carrère, musicien.
- En période 4 et 5 : la classe de CE1/CE2 a bénéficié d'un cycle handball avec Basile Terrien, intervenant du comité 87.
- 06 avril 2021 : fête du 100<sup>ème</sup> jour d'école (enfants déguisés, défis sportifs lancés d'une classe à l'autre, chasse aux œufs, goûter...)
- Finalement l'Association Terres de Cabanes n'est pas intervenue pour mener un projet jardin (problèmes de communication).
- 03 mai 2021 : M. Chaminade, professeur d'arts plastiques au collège de Châlus, est venu présenter aux futurs élèves de  $6^{\text{ème}}$  un nouveau dispositif qui ouvre à partir de la rentrée de septembre : classe à horaires aménagés arts plastiques.
- 04 juin 2021 : animation Récréasciences pour la classe de CP/CM1/CM2 (comprendre la propulsion, la compression d'un gaz, l'aérodynamisme et construction de fusées à eau).
- -14 juin 2021: animation sur le thème des escargots pour la classe de CP/CM1/CM2 avec « La soupape sauvage » (un atelier scientifique a été proposé aux enfants en salle (tri de coquilles d'escargots vides et reconnaissance des grandes familles d'escargots) puis sortie à la recherche de coquilles vides, de prélèvements d'échantillon de sol et d'observation d'autres animaux (papillons, libellules) et d'indices de présence d'animaux).
- 21 juin 2021 : présentation d'instruments de musique aux 2 classes par l'école de musique de St Yrieix-la-Perche.
- 22 juin 2021 : visite du collège pour les élèves de CM, le matin.
- 22 juin 2021 : intervention escrime pour les 2 classes par Denis LECAVELIER DES ETANGS-LEVALLOIS, maître d'armes au club d'escrime de Limoges (l'après-midi).
- 28 juin 2021 : visite des anciens CM2 pour répondre aux questions des futurs 6èmes sur le collège.
- 28 juin 2021 : visite de Mme Cessac aux GS pour répondre à leurs questions sur le CP.
- 29 juin 2021 : sortie de fin d'année à la Grotte de Villars pour les 2 classes.
- 29 juin 2021 : visite de l'école élémentaire des familles de futurs CP
- 06 juillet 2021 : journée au plan d'eau avec activités sportives (accrobranche au minimum) et pique-nique.

### NOUVELLES OPÉRATIONS

Deux nouvelles opérations ont été inscrites au budget 2021 avec :

- le renouvellement de l'équipement informatique des services municipaux comprenant l'équipement en nouveaux matériels numériques des écoles maternelles et primaires (ordinateurs portables, tablettes, écran tactiles, tableaux numériques, vidéoprojecteurs), pour un montant total de 30 000 € TTC.

Les équipements pour les écoles (19 000  $\in$ ) sont subventionnés par l'Inspection Académique (aide de 7 000  $\in$ ) et par un don de 10 000  $\in$  de l'Amicale scolaire.

Le renouvellement de l'équipement informatique des services municipaux concerne également :

- · La Mairie,
- · L'Espace de loisirs Hermeline,
- l'acquisition et projet de réhabilitation de l'immeuble Desbordes (206 142 €).

L'Agence Technique Départementale étudie la réhabilitation de l'ensemble immobilier Desbordes/Le Limousin dans une démarche globale de valorisation (logement, extension pour l'activité bar/restaurant...).



Immeuble DESBORDES

**Une dernière opération** concerne l'acquisition d'une nouvelle tondeuse IZEKI pour l'atelier municipal et de divers matériels (40 000 €). Un crédit de 37 615 € sera inscrit en dépenses imprévues.



Tondeuse Izeki

#### **CRISE SANITAIRE**

## Une opération de proximité pour 6 journées de vaccination concernant les communes de Bussière-Galant et Les Cars

Le Mercredi 24 mars, à la salle polyvalente de Bussière-Galant, avait lieu la première journée de vaccination dans la commune pour les personnes de plus de 70 ans. Au total, 6 journées ont été organisées.

L'Agence régionale de santé a autorisé la réalisation de cette opération de proximité pour faciliter l'accès à la vaccination en collaboration étroite avec les communes de Bussière-Galant et Les Cars

La commune de Bussière-Galant a installé toute une logistique dans la salle polyvalente, afin d'accueillir les patients dans les meilleures conditions : un espace accueil, une salle d'attente pour remplir les formulaires, deux box de vaccination, un espace de repos et une logistique informatique. Grâce à la mobilisation des professionnels de santé de Bussière-Galant : médecins, infirmiers, pharmaciens, à laquelle se sont ajoutés les bénévoles élus du conseil municipal et les agents municipaux, tous ont œuvré de concert tout au long de cette première journée de vaccina-tion. Des transports à la demande ont été organisés pour les personnes non mobiles.

Tout a été pensé et planifié par les référents élus de chaque commune : pour Bussière-Galant, Karine Beylot Poulet, et pour Les Cars Florence Belair Maires Adjointes aux Affaires sociales. Ainsi, toutes les dix minutes, les rendez-vous se sont enchaînés. Au total, 200 patients ont reçu leurs deux doses du vaccin Pfizer. Des élues de chaque commune, étaient présentes pour assurer l'accueil et aider les personnes âgées à recevoir leur dose, après vérification de problème de santé et d'inéligibilité à l'administration du vaccin. Ce premier diagnostic a été réalisé avec l'intervention des Docteurs Fontmarty, Viersen et Deyzuraud.

Le cabinet d'infirmiers de Bussière-Galant (Aurélie FALLOON, Maria GONCALVES, Marc CHEZEAU), s'est chargé ensuite d'injecter la dose tant attendue, et de laisser les patients quelques minutes dans la salle d'attente, pour vérification.

Des rendez-vous ont été pris pour la deuxième injection, qui était prévue le 21 avril dans les mêmes conditions d'organisation.

Une deuxième séance de vaccination dans les mêmes conditions d'organisation, a eu lieu le 7 avril qui a concerné 80 patients. La deuxième injection a eu lieu le 5 mai.

Une troisième séance de vaccination a également eu lieu le 19 mai pour 80 nouveaux patients. La deuxième injection a eu lieu le 16 juin.



Vaccination à la salle des fêtes

#### **▼** Elections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales ont eu lieu les 20 et 27 juin 2021.

Afin d'assurer le respect des mesures sanitaires pour l'organisation de ces élections, le bureau de vote pour la section électorale de Bussière-Galant a été exceptionnellement transféré à la salle polyvalente. Pas de changement pour la section électorale de st Nicolas Courbefy, qui a eu lieu comme d'habitude à la salle des fêtes.

### AFFAIRES ÉCONOMIQUES



Mme AGEORGES et M. MILLOT

La reprise du bar restaurant Le Limousin est en cours par Madame Stéphanie AGEORGES et Monsieur MILLOT Christophe. Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire, l'ouverture est prévue pour mi-juillet. Le Conseil municipal décide de leur accorder la location du logement de la mairie.

En juin 2020, la commune a été saisie d'une candidature pour la reprise du bar restaurant

« Le Galant » (anciennement Le Limousin) fermé depuis le 31 décembre 2019. Une ouverture à la rentrée 2020 était envisagée. Malheureusement le contexte inédit de la pandémie COVID 19 a suspendu cette réouverture. Enfin, avec le nouveau plan de déconfinement du gouvernement pour la réouverture des restaurants au 9 Juin, le projet a pu être relancé.

En 2018 avec leur fils de 11 ans, Madame AGEORGES originaire du Lot et Monsieur MILLOT originaire de La Marne cherchent à reprendre un restaurant. Ils font des recherches, et découvrent le restaurant de Bussière-Galant. Ils décident de venir visiter les lieux en juin 2020, après plusieurs rencontres avec Monsieur le Maire, l'offre leur semble intéressante. Le couple souhaite s'installer à Bussière-Galant.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité la candidature de Madame AGEORGES et Monsieur MILLOT.

Monsieur MILLOT, 51 ans, obtient un diplôme de cuisinier en 1986

Après une première expérience acquise avec ses parents, Monsieur MILLOT, rejoint un hôtel restaurant dans le département du Lot en gérance pendant 5 ans, avant de repartir dans le cantal pour une durée de 3 ans où il œuvre également comme gérant. Une expérience de consulting en création et installation d'établissement Hôtel restaurant de 2006 à 2010 viendra consolider ses connaissances dans le domaine de la gestion. Puis en 2010, il rejoindra la suisse, où il décide de poser ses valises, dans diverses activités de salarié. Il y restera 8 années.

Ces diverses activités dans la restauration lui ont permis de se doter d'un savoir- faire solide dans le métier de la restauration (cuisine, sens du contact, compétence de gestion d'un établissement). Sa compagne, Madame AGEORGES, 38 ans dotée de plusieurs expériences dans le commerce, gérante de 2 boutiques (Benetton et Sisley), qui lui ont permis d'acquérir une solide expérience dans la relation client.

La commune de Bussière-Galant, a conquis le couple qui va offrir à sa clientèle une ouverture de l'établissement 6 jours sur 7 avec des amplitudes horaires plus larges.

La réouverture du restaurant permettra de dynamiser la vie de la commune et de retrouver un point d'attractivité pour la clientèle locale et touristique.

Le restaurant proposera une cuisine autour de plats traditionnels et bien évidemment avec des produits locaux.

En semaine, ouverture 7h30 – 18h30 du lundi au vendredi, ouverture sur réservation le soir.

- Formule proposée le midi à  $14 \in$  : buffet , plat choix entre poisson et viande, dessert + café

Le week-end, ouverture 9h -14h30 - 18h30 -22h00 , fermé le dimanche soir

- Menu proposé ou à la carte de 22 à 25 €.

Jour de fermeture : hors saison le mercredi, pleine saison le lundi

En cours d'aménagement, Madame AGEORGES et Monsieur MILLOT ont hâte d'ouvrir. Le bouche à oreilles local devrait emmener cette famille, du métier, sur le chemin du succès. Une inauguration officielle est prévue courant septembre

#### **DIVERS**

## Intervention étudiants Université de Clermont Ferrand sur l'aménagement du quartier de la Gare.

Avec le soutien du PNR Périgord Limousin, la Commune a accueilli du 4 au 26 mai, un groupe d'une dizaine d'étudiants du Département « Territoires et Société », dans le cadre d'un module de formation pour la conduite de projets « du diagnostic au développement écoterritorial »

Ils interviennent plus particulièrement sur la requalification du quartier de la Gare :

- enquêtes de terrain,
- rencontre des habitants, des usagers...,
- propositions d'aménagement....

Un rendu final a eu lieu le 26 mai sous forme de balade discussion.

Parallèlement, le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) réalise une étude de gisement foncier sur le secteur aggloméré de la Gare.



Projet d'aménagement du quartier de la gare

#### Bilan énergétique des bâtiments communaux

Dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique), la Communauté de communes a engagé une action avec le SEHV (Syndicat Energies Haute-Vienne) pour accompagner les communes dans la transition énergétique des bâtiments publics. Trois bâtiments communaux ont fait l'objet d'un bilan énergétique : Ecole primaire, Ecole maternelle, Mairie.

### **ESPACE HERMELINE**



#### LA SAISON ESTIVALE 2021 SUR L'ESPACE HERMELINE

#### Lancement de la saison

Comme en 2020, le début de la saison estivale 2021 a été impacté par la pandémie de COVID-19.

Suite à la décision préfectorale du 29 Mars, l'espace Hermeline n'a pu ouvrir, comme initialement prévu, le week-end de Pâques. La situation ayant évolué favorablement, la saison a pu finalement être lancée le **22 Mai**, après l'accord préfectoral du 21 Mai 2021.

La situation sanitaire reste cependant encore une préoccupation et l'incertitude plane toujours sur les projets.

Les activités parc accrobranche, grande tyrolienne, vélorail, tennis, mini-golf, accueil-billetterie-vente ont été autorisés, selon les protocoles sanitaires validés par les services de la préfecture.

L'Espace Hermeline a ouvert selon les périodes et amplitudes d'ouverture suivantes :

- Basse saison : du 22 mai au 27 juin et du 04 septembre au 07 novembre : weekends, jours fériés, vacances scolaires zone A (sauf les mardis) : 13h-19h.
- Moyenne saison : du 01/07 au 11/07 et du 23/08 au 30/08 : tous les jours de 13h00 à 19h00.
- Haute saison : du 12 juillet au 22 août : tous les jours de 10h00 à 19h00.

La journée « portes ouvertes » et la chasse aux œufs prévues les 03 et 04 avril ont été annulées.

Le Conseil municipal a examiné et approuvé les tarifs 2021 relatifs aux activités et à la buvette, le règlement intérieur des différentes activités, ainsi que les conditions générales de vente.

Rappel: une carte annuelle de réduction des activités « Pass'loisirs » peut être délivrée sur demande aux habitants de la commune sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une photo. Ces cartes sont disponibles à l'espace Hermeline.

Le recrutement d'une douzaine de saisonniers pour la saison a été finalisé. Conformément aux orientations 2021, l'objectif est de continuer à progresser au niveau de notre organisation dans la gestion des ressources humaines (amplitudes horaires, moyens humains en adéquation avec le niveau de l'activité ...).

Le personnel saisonnier sera spécialisé en fonction des activités :

- parc accrobranche,
- accueil vélorail/petit train,
- buvette, accueil-billetterie.

La fréquentation du site sur la période du 22 Mai au 30 Juin, semble bien orientée, avec le retour des groupes scolaires, malgré une météo mitigée entre nuages, orages et éclaircies.

Le projet d'élaboration d'une nouvelle convention de partenariat avec le Syndicat intercommunal des Hauts de TARDOIRE pour le tronçon de voie ferrée entre le passage à niveau de la TRANCHARDIE et la gare de Châlus a été validé.

L'organisation du 3ème trail du PNR Périgord Limousin est prévue



Vue depuis Lescuras

le dimanche 10 octobre, sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

L'Office de tourisme du Pays de Nexon/Monts de Châlus étudie la mise en place de **circuits trail permanents** en réutilisant les chemins inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée (PDIPR).

Plusieurs points de départ sont envisagés : point de vue de Courbefy, Espace Hermeline...

#### ■ Point activités 2021

Durant la période de fermeture hivernale du site, diverses actions ont été réalisées au premier semestre 2021 au sein de l'espace Hermeline.

✓ Au niveau de l'accueil



Réorganisation de l'accueil

En réponse aux principaux axes d'optimisation définis pour 2021, ce premier semestre a été marqué par la mise en œuvre de nombreuses actions liées à l'organisation de l'accueil des visiteurs :

- aménagement des locaux avec un nouvel agencement de l'accueil principal du site pour mieux optimiser l'espace de travail des salariés et du public.
- mise en place d'un séparateur de guichet pour mieux gérer les flux de clients, contribuant à améliorer la gestion de la distanciation sociale de nos visiteurs dans ce contexte de déconfinement très particulier.
- installation d'un grand écran permettant la diffusion d'une vidéo dynamique, afin de promouvoir les différentes activités disponibles sur le site.
- mise en visibilité des différentes activités, dès l'entrée à l'accueil du bâtiment principal avec l'affichage de différentes photos (petit train, vélorail, accrobranche, minigolf, camping....)
- élaboration d'un livret d'accueil, afin de former et sensibiliser les saisonniers, à la qualité de l'accueil client (règlement intérieur, discours commercial, consignes de sécurité, gestion des secours...).
- fiabilisation des processus de vente, de prise de commande et d'encaissement en accord avec la législation, par la création des conditions générales de vente et la mise en place de la réservation en ligne avec paiement en ligne des activités principales en 2021.
- → la réservation avec paiement en ligne permet ainsi, aux visiteurs ayant réservé et payé de se rendre directement sur le lieu de départ de l'activité choisie en leur évitant le délai d'attente aux guichets. Cette nouvelle organisation permettra, ainsi de limiter les flux de clients à l'accueil.

#### ✓ Au niveau du parc

Divers travaux liés aux activités ont été également réalisés pour satisfaire les exigences de sécurité :

## **ESPACE HERMELINE**

- accrobranche, le parcours noir a été modifié (arbre mort), afin de répondre aux normes des différents contrôles nécessaires et obligatoires à cette pratique.
- réalisation d'une radiographie du câble de la **méga-tyrolienne** (technique permettant de voir l'usage du câble), pour garantir une descente en toute sécurité.
- contrôle, entretien et maintenance du balisage des circuits VTT et des circuits de la course d'orientation.
- maintenance de la voie ferrée et de la flotte de vélorails.
- des travaux de peinture ont été effectués au **minigolf**, des clubs ont été achetés pour renouveler le matériel vétuste.
- remise en état de la locomotive du petit train.

D'autre part de nombreux contrôles, en prérequis au lancement de la saison, sont réalisés chaque année en particulier :

- le contrôle **phytosanitaire** pour les arbres supportant les équipements **accrobranche**, contrôle des **aires de jeux** et, des **buts de football**,
- contrôle eau sanitaire camping,
- contrôle d'hygiène et de sécurité de la baignade par les services départementaux, en particulier :
  - vérification du matériel divers obligatoire du poste de secours (matériels administratifs pharmacie, réanimation etc..)
  - · protocole d'interventions des sauveteurs
  - l'affichage du protocole sanitaire etc..

#### ■ Evolution des projets 2021

Des projets sont en cours de réalisation pour l'amélioration ou la rénovation des activités existantes :

- L'équipement des vélorails **avec une nouvelle assistance électrique** est en cours. A terme ce sont 33 vélos qui seront dotés de ce nouveau dispositif.
- La sécurisation de la plateforme vélorail a été reportée en 2022, suite aux contraintes liées au contexte sanitaire.
- Les travaux pour la création d'un **nouveau parcours tyrolienne**, commenceront après la rentrée de septembre.
- Les travaux d'agrandissement de la voie du petit train ont débuté en mai 2021.

La réalisation de ces projets est rendue possible par l'attribution des subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

D'autre part, suite à l'élaboration du nouveau projet de dynamisation de la base de loisirs et, faisant suite à un appel d'offre pour une assistance à maitrise d'ouvrage, le cabinet EGIS VOLTERE a été retenu pour la réalisation d'une étude touristique et d'accompagnement.

Cette étude **pour la dynamisation de la base de loisirs** débutera en juillet et durera 12 mois.

### Entretien et maintenance des « Aires de Jeux »

Les équipements des aires de jeux sont contrôlés chaque année, par le bureau de contrôle VERITAS, afin de respecter les exigences de sécurité et ne présenter aucun risque pour les



Arrivée de la grande tyrolienne

enfants. Cet examen donne lieu à un rapport complet éventuellement des avec opérations de maintenance mettre en œuvre (remplacement de pièces cassées, rénovation ...). Au sein de la commune, l'entretien et la maintenance nécessaire, sont assurés par l'atelier services techniques. des Cette année des travaux de restauration ont été engagés sur l'état technique des jeux



Remise en état des jeux par le personnel des ateliers

concernant, la réparation des points d'usure et le maintien de la stabilité des jeux (visserie, consolidation et remise en peinture du toboggan et de la balançoire, changement de plateau du tourniquet, jeux à ressort du camping ....).

L'affichage informatif, à l'attention des adultes qui accompagnent les enfants, a été vérifié et, si nécessaire, remplacé. Ces informations précisent les coordonnées de la commune propriétaire qui assure l'entretien et la maintenance, pour signalisation en cas de problème. Ces données sont affichées à proximité de chaque entrée de l'aire de jeux. D'autre part, la mise à jour des plaques de conformité fixées sur chaque équipement a été réalisée.

La mise aux normes du matériel sportif comme les cages de but de football sont aussi en cours.

#### L'activité baignade

Au niveau de la baignade, plusieurs actions de mise en conformité ont été effectuées au niveau du poste de secours des maîtres-nageurs :

- Le chalet a été peint en blanc conformément à la législation (norme internationale) avec une révision de l'affichage (croix rouge...) pour une meilleure visibilité au sein de la zone de surveillance de la plage.





Rénovation du local des maîtres-nageurs

- L'électricité a dû être installée.
- La nouvelle réglementation de la baignade relative à la signalétique mise en vigueur à partir de juin 2021, nous impose un changement de la forme des drapeaux. Les drapeaux de baignade habituellement triangulaires seront rectangulaires.
- Le mât existant a également été remplacé par un nouveau mât de 10 m conformément à la législation.

D'autre part, une convention est passée avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour la surveillance de la baignade. Deux sapeurs-pompiers volontaires assureront la surveillance 6 jours sur 7 en Juillet et Août de 12h à 19h. Le jour de fermeture est fixé le lundi.

Comme chaque année, un cabinet spécialisé assurera le suivi et le contrôle régulier de la qualité des eaux de baignade. A noter qu'à partir de cette saison estivale 2021, les modalités de gestion du risque sanitaire lié à la présence cyanobactéries évoluent. Seules les cyanobactéries toxinogènes (susceptibles de libérer des toxines) sont prises en compte dans l'évaluation du risque sanitaire, contrairement aux années précédentes.

Une vidange du plan d'eau est prévue à l'automne.

## **ESPACE HERMELINE**

### Programme des Animations de la saison 2021

#### Nouveauté 2021

Tir à l'arc tous les vendredis matin, du 16 juillet au 20 août : 10h à 12h accessible à partir de 8 ans, , maximum 12 personnes . Tarif : 12 €/ personne sur réservation. Matériel prêté par l'Espace Hermeline. Information initiation Kayak/Paddle sur le plan d'eau, accessible dès

Le Club d'Aixe-sur-Vienne assure l'encadrement avec le prêt de matériel.

Les pratiquants doivent savoir nager le 25 mètres minimum, et être capables de s'immerger, porter des chaussures fermées tenant aux pieds. Réservation obligatoire. Retrait des tickets à l'accueil de l'Espace Hermeline.

Attention : l'activité sera maintenue en fonction des conditions météorologiques et, si le nombre de participants est suffisant par créneau horaire.



Moment de détente

#### Les animations du 14 juillet au 20 Août 2021

#### JUILLET

#### Mercredi 14 juillet

Initiation Kayak/Paddle: accessible à partir de 8 ans. Tarif: 10 €/personne. 3 créneaux horaires de 14h à15h30, 15h30 à 17h ou 17h à 18h30. Réservation obligatoire.

#### Vendredi 16 juillet

Initiation au tir à l'arc : de 10h à 12h, accessible à partir de 8 ans, 12 personnes maximum. Tarif : 12 €/personne, réservation obligatoire. Le matériel est prêté par l'Espace Hermeline.

#### Mercredi 21 juillet

Initiation Kayak/Paddle: accessible à partir de 8 ans. Tarif: 10 €/personne. 3 créneaux horaires, de 14h à 15h30, 15h30 à 17h ou 17h à 18h30. Réservation obligatoire.

#### Vendredi 23 juillet

Initiation au tir à l'arc : : de 10h à 12h, accessible à partir de 8 ans, 12 personnes maximum. Tarif : 12 €/personne, réservation obligatoire. Le matériel est prêté par l'Espace Hermeline.

#### Dimanche 25 juillet

Initiation baby ski-nautique avec le ski club Périgord Vert sur le plan d'eau, uniquement pour les enfants de 4 ans à 10 ans, de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Activité gratuite, se rendre au départ de l'activité. Réservation sur place conseillée.

#### Mercredi 28 juillet

Initiation Kayak/Paddle: accessible à partir de 8 ans. Tarif 10 €/ personne. 3 créneaux horaires de 14h à 15h30, 15h30 à 17h ou 17h à 18h30. Réservation obligatoire.

Marché des producteurs : pour le plus grand plaisir de tous, le marché des producteurs locaux est de retour. Lieu d'accueil chaleureux, placé sous le signe de la convivialité et de l'échange, ce marché festif, permettra à chacun de se retrouver le soir, en famille ou entre amis, autour d'un bon repas composé de produits exclusivement locaux.

#### Vendredi 30 juillet

Initiation au tir à l'arc : de 10h à 12h, accessible dès 8 ans, 12 personnes maximum. Tarif : 12 €/personne , réservation obligatoire. Matériel prêté par l'Espace Hermeline

#### **AOÛT**

#### Mercredi 4 août

Initiation Kayak/Paddle: accessible à partir de 8 ans. Tarif: 10 €/personne. 3 créneaux horaires de 14h à15h30, 15h30 à 17h ou 17h à 18h30. Réservation obligatoire.

#### Vendredi 6 août

Initiation au tir à l'arc : de 10h à 12h, accessible à partir de 8 ans, 12 personnes maximum. Tarif : 12 €/personne, réservation obligatoire. Le matériel est prêté par l'Espace Hermeline.

#### Dimanche 08 août

Journée vapeur organisée par l'association ASSTRAFER. Découverte du modélisme ferroviaire. Activité gratuite

#### Mercredi 11 août

Initiation Kayak/Paddle: accessible à partir de 8 ans. Tarif 10 €/ personne. 3 créneaux horaires de 14h à 15h30, 15h30 à 17h ou 17h à 18h30. Réservation obligatoire.

#### Vendredi 13 août

Initiation au tir à l'arc : de 10h à 12h, accessible à partir de 8 ans, 12 personnes maximum. Tarif : 12 €/personne, réservation obligatoire. Le matériel est prêté par l'Espace Hermeline.

#### Dimanche 15 août

Balades en calèche avec les attelages de Jumilhac de 10h à 19h, autour du plan d'eau, accessible aux personnes à mobilité réduite. Tarif : 2 €/ personne les 2 tours. Retrait des tickets à l'accueil de l'Espace Hermeline.

#### Mercredi 18 août

Initiation Kayak/Paddle : accessible à partir de 8 ans. Tarif  $10 \le$ / personne. 3 créneaux horaires de 14h à 15h30, 15h30 à 17h ou 17h à 18h30. Réservation obligatoire.

#### Vendredi 20 août

Initiation au tir à l'arc : de 10h à 12h, accessible à partir de 8 ans, 12 personnes maximum. Tarif : 12 €/personne, réservation obligatoire. Le matériel est prêté par l'Espace Hermeline.

## **ACTUALITÉS**



### de la communauté des communes du pays de Nexon / Monts de Chalus

### Contrat de Relance et de Transition énergétique (CRTE)

Dans le cadre de la préparation du Contrat de Relance et de Transition Energétique signé entre la Communauté de communes et l'Etat, la commune présentera pour les 3 ans à venir les projets suivants :

- 2ème phase de la réhabilitation des systèmes d'assainissement de la commune (1,16M€),
- Travaux de maîtrise de l'énergie à l'école maternelle : menuiseries, réfection façades... (200 000 €),
- Revitalisation du centre-bourg avec la réhabilitation d'un ensemble immobilier à vocation de logement et d'activités économiques Bar/restaurant/Petite Hôtellerie (550 000 €),
- Aménagement centre-bourg avec la requalification des entrées de bourg : aménagement de sécurité, traitement des stationnements et des trottoirs Avenue de Limoges (160 000 €).

### Transfert des compétences eau/ assainissement :

Dans la perspective du transfert des compétences eau/ assainissement à partir du 1er janvier 2026, la Communauté de communes propose de constituer un groupement de commandes pour la réalisation d'une étude diagnostic des systèmes d'assainissement collectif et des ouvrages d'alimentation en eau potable sur le territoire communautaire. Il est décidé de participer à cette étude sachant que pour la commune l'ensemble des éléments de diagnostic assainissement sont déjà réalisés. S'agissant de la gestion de l'eau, cela relève du Syndicat Vienne Briance Gorre auquel la commune est adhérente.

#### Le nouveau site internet

#### www.paysdenexon-montsdechalus.fr

Dès la première page vous pouvez accéder directement à des services en ligne comme : réserver une place dans un accueil de loisirs pour votre enfant, vous connecter à votre compte médiathèque, réserver la voiture électrique ou bien encore simplement déposer une demande d'information.

Vous y trouverez également des documents à télécharger, des actualités et la présentation des différents pôles communautaires.

La navigation peut se faire en fonction de votre profil, si vous êtes un habitant, une association ou un professionnel et vous serez guidé vers les informations qui vous correspondent et auxquelles la communauté de communes peut répondre.

L'habillage, résolument épuré, permet un chargement rapide des pages réduisant la consommation d'énergie et parfaitement adapté à l'utilisation itinérante sur smartphone ou sur tablette. Il reprend d'ailleurs les codes visuels de ces « applis » qui nous sont désormais familières.

Nous nous sommes donnés comme objectif de mettre l'internaute au centre de son utilisation et de simplifier l'accès aux services afin répondre rapidement aux besoins de chaque utilisateur. Cette démarche découle d'un travail de concertation entre les différents services de la collectivité et une agence de communication de Limoges.

À noter que ce nouvel outil permet désormais aux élus des 15 communes de partager, de manière privée, un espace d'information et de communication, et ainsi de faciliter leur travail.

Très bientôt, le site sera complété par un accès orienté tourisme en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal dont le site lui aussi fait peau neuve.

#### **LES RAM** deviennent des RPE

Pour mieux correspondre aux missions qui leur sont confiées, les Relais Assistants Maternels (RAM), changent d'appellation pour Relais Petite Enfance (RPE).

En effet, ce service s'adresse de la même manière aux assistants maternels, aux parents et futurs parents employeurs et gardes à domiciles

- → accueil des assistants maternels et garde à domicile lors des temps collectifs
- → soutien dans la professionnalisation des assistants maternels et garde à domicile
- → accompagnement des familles dans la recherche d'un mode d'accueil et dans les démarches administratives liées à l'emploi d'un assistant maternel
- → accompagnement des assistants maternels et gardes à domicile dans leur statut de salarié du particulier employeur
- → observatoire petite enfance des différents modes d'accueil du territoire

L'appellation Relais Petite Enfance permettra également à ce service de mieux s'inscrire comme un lieu dédié à la petite enfance

Le métier d'assistante maternelle vous intéresse ?

Vous pouvez vous informer par téléphone ou prendre rendezvous avec un des Relais Petite Enfance du territoire.

Ils pourront également vous communiquer la date de la prochaine réunion d'information organisée par le Conseil Départemental ou vous mettre en lien avec eux pour votre demande d'agrément. Cette réunion vous permettra d'obtenir toutes les informations liées au métier d'assistant maternel, à l'agrément et de vous assurer que cette profession correspond à l'idée que vous vous en faites.

#### La procédure d'agrément :

- Dossier de demande d'agrément (à récupérer au Conseil Départemental)
- Visites d'une Puéricultrice du Conseil Départemental au domicile
- Passage en commission de la demande
- Réponse par courrier du Conseil Départemental
- 80h de formation à effectuer avant le début de l'exercice de la profession
- Réception de l'attestation d'agrément
- 40h de formation qui doivent être effectuées dans les 3 ans qui suivent l'accueil du 1er enfant.

### **VIE ASSOCIATIVE**

#### Amicale scolaire bussièroise

Durant cette année scolaire si particulière qui s'achève, notre volonté et notre engagement, ont eu raison des protocoles sanitaires successifs nous permettant ainsi d'organiser des actions de façons différentes (vente de madeleines Bijou, vente de sapins de Noël en partenariat avec les pépinières Vallade — Delage de Bussière Galant, vente d'un livre de recettes réalisé par les écoliers, vente de tickets de tombola).



Vente de porte-clefs

Toutes ces actions ont été possibles grâce au soutien financier et matériel des artisans et commerçants de la commune que nous remercions chaleureusement, ils ont toujours répondu présent à nos sollicitations!

Et dernièrement..., quand beaucoup s'impatientaient du passage des cloches, de chasses aux œufs et de dégustations de chocolat... une famille était, elle, dans l'attente de résultats, d'un verdict, d'espoir. Et puis ça y est, nous savons : Armance est atteinte d'une leucémie.



Solidarité à l'Espace Hermeline



Vente de viennoiseries

Tout d'abord : incompréhension, déni, colère, tristesse, injustice..., c'est le grand huit des émotions.

Puis rapidement, l'optimisme, la combativité, l'envie d'agir, d'aider... sont les plus forts. Amis, parents et équipe enseignante se parlent, se rencontrent. En une semaine, c'est décidé : nous serons là !

Les idées fusent : cagnottes, cadeaux, aide matérielle, propositions de services, repas, évènements. C'est ainsi que les porte-clés apparaissent. Solidaires, aux couleurs et autres symboles Harry Potter chers à Armance, ils rencontrent un vif succès et ont déjà nécessité un réapprovisionnement.

S'en suit le repas à emporter de «La p'tite chopine» : pâté de pommes de terre au confit de canard/ flognarde aux pommes. Organisé au sein des écoles bussiéroises, il a lui aussi rencontré son public et grâce à la générosité de ce restaurateur, Mathieu Pailler, c'est près de la moitié des recettes qui ira à la famille.

Puis c'est au tour de Régine et Didier Chateau, boulangers à la gare, d'offrir intégralement la somme de la vente de viennoiseries, proposée lors du dimanche de la fête des mères.

Pour poursuivre, l'espace Hermeline et la commune de Bussière-Galant ont ouvert ce mercredi 23 juin 2021 la tyrolienne géante à tous, pour reverser la totalité des gains à Armance.

MERCI! Merci à tous les commerçants qui ont accepté de nous aider à vendre les porte-clés.

MERCI! Merci à toutes les personnes qui nous ont soutenus en achetant les porte-clés et en faisant des dons.

MERCI! Merci d'être là pour Elle, pour Eux, pour cet élan de solidarité et votre générosité.

Le mot des parents: « Nous sommes extrêmement touchés par votre mobilisation, vous, parents d'élèves, amicale scolaire, équipe enseignante et employés des écoles, par votre capacité à fédérer autour de notre Puce tous les acteurs tels que commerçants, équipe municipale, espace Hermeline ... Du fond du cœur, un grand Merci! »

Nous terminerons l'année par la remise des cadeaux aux 7 élèves de CM2 qui quittent notre chère école. Nous leur souhaitons une belle réussite pour les années à venir.

Si vous aussi vous souhaitez participer à cette aventure, rejoigneznous! Vous pouvez nous contacter par mail: amicale.scolaire. bussieroise@gmail.com ou par téléphone: 06 08 78 93 97 ou par notre page facebook: https://www.facebook.com/ amicalescolaire87230

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été et de bonnes vacances en compagnie des gens qui vous sont chers.

Nous vous retrouverons dès le mois de septembre avec de nouveaux projets et une motivation intacte!

Amicalement La Présidente, Patricia Chaubenit

### **VIE ASSOCIATIVE**

#### AAPPMA (association de pêche)

Le 30 mai 2021, on apprenait la disparition de Jeannot.

Ceux qui l'ont bien connu, sa famille, ses amis, celles et ceux qui l'ont côtoyé de nombreuses années garderont le souvenir d'un être bon et généreux, d'un bon vivant.

Né à Périgueux, ayant fait une grande partie de sa carrière à Villeneuve St Georges en tant que conducteur de trains à la SNCF, il avait acheté une maison dans les années 1980 à la Gare. Sur son temps libre il venait « retaper » la maison et c'est en Juillet 1988, pouvant faire valoir ses droits à la retraite, qu'il est venu avec sa famille vivre à Bussière Galant.

Il s'est très vite investi dans le milieu associatif, rugbyman dans l'âme, pêcheur aguerri, toujours prêt à donner de son temps ...

En 1989, il a fait parti du groupe qui a intégré le conseil municipal et pendant son premier mandat, il a très largement participé au développement de la zone des Ribières, (devenue aujourd'hui Espace



Hermeline ) en suivant la construction du tennis, du camping, la mise en place de la zone de baignade. De 1995 à 2008, en tant qu'adjoint, dans les bons et mauvais moments, fidèle et dévoué, il a contribué efficacement , toujours dans l'intérêt de la commune et avec une grande honnêteté à la gestion communale.

Aujourd'hui, le compagnon, l'ami nous a quitté.

Dans ce dernier train qui l'a emporté, il y a tout un wagon de pensées mais nous garderons son rire, sa bonne humeur, sa gentillesse pour toujours au fond de notre cœur.

#### XV des Feuillardiers



Depuis l'arrêt des compétitions en octobre dernier, le rugby de Bussière-Galant a enfin retrouvé le chemin du terrain et sorti son sac du coffre !!!

Motivé, le groupe composé d'une trentaine de joueurs sera pris en charge par William Lafaye et Frédéric Gounet.

Évoluant en régionale 3, nous retrouverons nos voisins d'Aixe sur Vienne, St-Germain les Belles, Ambazac, St-Léonard, CAPO Limoges, ce qui promet de belles oppositions et des spectateurs de rugby sur le bord des terrains.

Pour cela, nous comptons sur votre soutien le dimanche après-midi pour défendre les couleurs du club.

Les nouveaux joueurs et futurs bénévoles seront les bienvenus.

Contacter au David CUETOR au 06 66 53 25 20 pour toute information.

#### ACCA (association de chasse)

Comme dans de nombreuses écoles du département, on a planté à l'école primaire de Bussière-Galant

La Fédération des chasseurs de la Haute-Vienne vient de lancer l'opération Haiecolier, dont l'objectif est d'implanter, pendant tout le mois de mars, 87 haies dans autant d'écoles primaires et maternelles à travers le département.

Dans le cadre de chantiers participatifs, interviennent en synergie plusieurs acteurs locaux : les mairies, les écoles et les associations communales de chasse agréées. Outre les bénéfices écosystémiques pour l'environnement qu'elle produira, cette action réunissant à la fois l'Office français de la biodiversité, la fédération des chasseurs de Nouvelle-Aquitaine ainsi que celle de Haute-Vienne, permettra également d'associer petits et grands autour d'un projet environnemental en faveur de la biodiversité.

En tout, 87 écoles maternelles et primaires du département (avec près de 3.000 élèves) ont été retenues, en mars, pour planter chacune cinquante mètres de haies dans leurs communes. Ceci représente un total de 4.350 mètres linéaires plantés de 10.000 arbres issus d'essences locales.

L'école élémentaire de Bussière-Galant Bourg, s'est associée à ce projet et fait partie des lauréates. Le mardi 16 mars, a donc été organisée une plantation d'une haie sur une longueur de 50 m. Les élèves ont ainsi pu planter sur le terrain de derrière l'école des arbres

financés par la fédération départementale de chasse et en lien avec la société locale de chasse, l'Acca de Bussière-Galant. Cette action a naturellement donné l'occasion aux instituteurs d'aborder les notions d'écosystème ou de biodiversité.



## **ÉTAT CIVIL**

#### **BUSSIÈRE-GALANT**

NAISSANCES				
Jesse BRADY	Né le 21 mars 2021			
Atahualpa, Alain SEILER	Né le 09 mai 2021			
Aimie CUETOR	Née le 22 mai 2021			
DÉCÈS				
Fernand MAURY	02 février 2021			
Ginette, Andrée THÉBAUT	16 mars 2021			
Raymond, Daniel DESPLANCHES	11 avril 2021			
Henri, Michel DUPUY	12 avril 2021			
Jean MONTEPIN	30 mai 2021			
Pierre François REIJASSE	23 juin 2021			
Roland CLEMENT	28 juin 2021			

#### ST NICOLAS COURBEFY

DÉCÈS	
Marie, Louise BARSEYNI	14 janvier 2021

## **TEMPS FORTS**









Les coordonnées de la Mairie

Mairie de Bussière-Galant • Place Charles de Gaulle 87230 Bussière-Galant

Tél: 05 55 78 80 26 Fax: 05 55 78 16 75 / E-mail: mairie.bussiere.galant@wanadoo.fr

www.bussiere-galant.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi: 9h-12h / Mercredi, Vendredi: 9h-12h / 14h-17h